

**ASSEMBLÉE NATIONALE**31 janvier 2026

---

RELANCER LES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DE L'HYDROÉLECTRICITÉ  
POUR CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2405)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 127

**AMENDEMENT**

présenté par  
Mme Battistel et M. Bolo

-----

**ARTICLE 12**

I. – À l'alinéa 13, substituer au mot :

« risque »,

le mot :

« risques ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 14, substituer au mot :

« risque »,

le mot :

« risques ».

III. – En conséquence, à la deuxième phrase de l'alinéa 16, substituer à la première occurrence du mot :

« risque »,

le mot :

« risques ».

IV. – En conséquence, à la fin de la même deuxième phrase du même alinéa 16, procéder à la même

substitution.

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.